



République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

2024/  
Commune d'Aubergenville  
Conseil Municipal du 25/09/2024 – Délibération D1 N°24-060  
1-1 Marchés publics

**AN 2024  
24-060**

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille VINGT-QUATRE, le 25 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

### **Présents :**

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Myriam DARGENT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Philippe GARCIA, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

### **Absents ayant donné procuration :**

Mme Fabienne PAULIN, procuration à Mme Sylvia PADIOU  
Mme Laurence DENAND, procuration à M. Dimitri MENDY  
Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, procuration à M. Thierry RIHOUEY  
Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA  
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER  
Mme Nathalie COLAS, procuration à M. Didier JAHIER  
M. Guillaume BASSET, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

### **Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance**

#### **DATE DE LA CONVOCATION :**

18/09/2024

#### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	33
Présents	26
Votants	33

#### **DATE D’AFFICHAGE :**

18/09/2024

**OBJET : PROGRAMME DE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION DE LA MAISON  
DES ARTS**

**Le Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Vu le décret 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire,

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20240925-DEL24\_060-D

Considérant l'obligation de se conformer aux exigences de ce décret en matière de rénovation énergétique des bâtiments de la commune,

Considérant les désordres relevés en 2023 sur les façades Nord et Sud du bâtiment de la Maison des Arts située 18 avenue Charles de Gaulle,

Considérant la nécessité d'entreprendre des travaux de réfection des façades et de remplacement des menuiseries extérieures sur ce bâtiment,

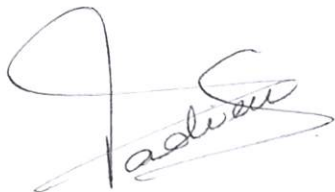
Considérant la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques en façade pour une autoconsommation directe de la production d'électricité,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Travaux et Espaces verts du 23 septembre 2024,

Après avoir entendu l'exposé de M. Gilles LÉCOLE, Maire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix Pour, 2 Abstentions : Véronique WERNLÉ-LIORZOU et Philippe GOMMARD),

- **ARTICLE UNIQUE : APPROUVE** le projet de réfection des façades et des menuiseries extérieures du bâtiment de la Maison des Arts avec l'installation de panneaux photovoltaïques en façade permettant une autoconsommation directe de la production d'électricité.



Sylvia PADIOU,  
Secrétaire de séance



Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre

Gilles LÉCOLE,  
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines) Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le Sous-préfet le 02/10/2024  Et publié le 02/10/2024  Gilles LÉCOLE Maire d'Aubergenville
--

